



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dette publique

Question écrite n° 118800

Texte de la question

M. Dominique Tian souhaite que M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie lui indique si le programme de billets de trésorerie de 6,5 milliards d'euros lancé depuis décembre 2006 par l'ACOSS (chiffre révélé par La Tribune du 8 février 2007), conformément à l'article 38 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007, est intégré au montant de l'endettement public. Il s'agit en effet d'une forme de titrisation de la dette sociale, inaugurée par l'UNEDIC en mai 2006, consistant à transformer des cotisations sociales futures en liquidités à court terme sur les marchés financiers, et donc de continuer à endetter les générations futures, sans que cela figure apparemment dans les critères dits de Maastricht.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118800

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1687